



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration
Bureau de la vie démocratique
Section Élections politiques et professionnelles

Arrêté n° 38-2022-01-31-0001 du 31 JAN. 2022
fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote
dans la commune de Sassenage

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;
VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;
VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;
VU l'arrêté préfectoral n° 38-2018-06-22-004 du 22 juin 2018 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de Sassenage ;
CONSIDÉRANT la création de nouvelles voies intervenue sur la commune ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de Sassenage sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

ARTICLE 3 : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Sassenage sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale


Éléonore LACROIX

N° et adresse du bureau de vote**Périmètre du bureau de vote**

Bureau de vote n°1 :
(centralisateur)
Mairie « Château des Blondes »
1 place de la libération

RUE BEETHOVEN
RUE DE BELLEDONNE
CHEMIN DES BERGES
RUE HECTOR BERLIOZ
CHEMIN DU BILLERY
RUE DU CENTRE
IMPASSE FRÉDÉRIC CHOPIN
RUE DE LA DENTELLIÈRE
CHEMIN DU GUÂ
RUE DES IRIS
RUE JEAN MOULIN (IMPAIRE)
PLACE DE LA LIBÉRATION
RUE LESDIGUIÈRES
RUE DES LILAS
RUE LIONEL TERRAY
IMPASSE JEAN-BAPTISTE LULLY
RUE DU MAIL
RUE DES MARRONNIÈRES
CHEMIN DES MARRONNIÈRES
IMPASSE DES MARRONNIÈRES
RUE MAURICE RAVEL
RUE MÉLUSINE
RUE MOZART DU 2 AU 9998 (PAIRE)
IMPASSE MOZART
CHEMIN DU PAGET
IMPASSE DU PAGET
AVENUE DE ROMANS DU 30 AU 9998 (PAIRE)
RUE DES ROSES
RUE DE LA SOIE
AVENUE DE VALENCE DU 2 AU 24 (PAIRE)
ALLÉE DU VIEUX CÈDRE
IMPASSE DU VINAY
CHEMIN DU VINAY DU 1 AU 25 (IMPAIRE)
CHEMIN DU VINAY DU 2 AU 44

Bureau de vote n°2 :
groupe scolaire des Pies
Avenue de romans

RUE CHARLES GOUNOD
RUE FONTAINE DE LA ROCHE
RUE DE L'ARGENTIÈRE DU 1 AU 11
RUE DE LA CERISAIE
AVENUE DE LA FALAISE DU 1 AU 13 (IMPAIRE)
AVENUE DE LA FALAISE DU 2 AU 18 (PAIRE)
RUE DE LA SAULÉE
RUE DE LA TREFFORINE
AVENUE DES BUISSIÈRES (IMPAIRE)
RUE DU MOUCHEROTTE DU 1 AU 11 (IMPAIRE)
RUE DU MOUCHEROTTE DU 2 AU 8 (PAIRE)
RUE MOZART (IMPAIRE)
RUE DU PARC DE MESSKIRCH
RUE DES PIES
CHEMIN DES PIES
RUE ROBERT FINET
AVENUE DE ROMANS DU 1 AU 15 (IMPAIRE)
AVENUE DE ROMANS DU 2 AU 28 (PAIRE)
RUE DES SAPINS
ALLÉE DES SAUGES
RUE DU TAILLEFER (IMPAIRE)
RUE DES TILLEULS

Bureau de vote n°3 :
groupe scolaire « Rivoire de la Dame »
2 chemin du petit bois

IMPASSE MARCEL ARMAND
ALLÉE DE BELLEVUE
CHEMIN DE LA BOUCHARDIÈRE

RUE DES CHÊNES
RUE DU CLAPIER
IMPASSE PAUL CORBIN
CHEMIN DES CÔTES (SUITE) DU 100 AU 9999
RUE PIERRE DALLOZ
ROUTE DÉPARTEMENTALE 531
CHEMIN DEYAU
CHEMIN DES ÉCUREUILS
RUE DES ÉGLANTIERS
CHEMIN DES FRÊNES
HAMEAU DES CÔTES
HAMEAU MÉLUSINE
RUE DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DES VIGNES
LA DENT DU LOUP
CHEMIN DE LA GÉRINA
RUE DE LA GORGE
HAMEAU DE LA GRANDE VIGNE
CHEMIN DE LA VIERGE
RUE DU VIEUX CHÂTEAU
RUE DES PLACES DE BEAUREVOIR
IMPASSE DES VIGNES DU MOULIN
RUE DU MAQUIS
RUE DES MARGUERITES
RUE DU MOULIN
RUE DES PARCS
CHEMIN DES PATACHES
CHEMIN DU PETIT BOIS
ROUTE DES PINS
RUE DU PISSOT
ROUTE DU PONT CHARVET
RIVOIRE DE LA DAME
RUE DES TERRASSES
CHEMIN DU TOUR
ALLEE DES FAUVETTES
ALLEE DE LA FORET
ALLEE DES MESANGES
ALLEE DES TOURTERELLES
ALLEE DES PIVERTS

Bureau de vote n°4 :
*groupe scolaire Hameau du Château
placette Châteaubriand*

RUE GUILLAUME APOLLINAIRE
RUE CHARLES BAUDELAIRE
RUE ALPHONSE DE LAMARTINE
IMPASSE DU FURON
RUE DES GRANDS CHAMPS DU 1 AU 5 (IMPAIRE)
RUE DES GRANDS CHAMPS DU 2 AU 6 (PAIRE)
RUE DES GRANDS PRÉS
RUE VICTOR HUGO
IMPASSE DE L'ISÈRE
CHEMIN DE LA ROLLANDIÈRE DU 46 AU 9998
(PAIRE)
IMPASSE DE LA SAULNE
LE HAMEAU DU CHÂTEAU
ALLÉE GUY DE MAUPASSANT,
IMPASSE FRANÇOIS RABELAIS
IMPASSE JEAN RACINE
RUE ARTHUR RIMBAUD
RUE DU ROUTOIR
IMPASSE DU ROUTOIR
IMPASSE DU RUISSET
AVENUE DE VALENCE DU 26 AU 28 (PAIRE)
AVENUE DE VALENCE DU 27 AU 41 (IMPAIRE)
RUE PAUL VERLAINE
RUE VOLTAIRE

Bureau de vote n°5 :
*Salle municipale Jacques Prévert
13-19 Rue du Moucherotte*

CHEMIN DE FONTAINE DU 2 AU 2
CHEMIN DE FONTAINE DU 36 AU 36
CHEMIN DE FONTAINE DU 2 AU 36
AVENUE DE LA FALAISE DU 15 AU 9999 (IMPAIRE)
AVENUE DE LA FALAISE DU 20 AU 9998 (PAIRE)
AVENUE DES BUISSIÈRES DU 2 AU 9998 (PAIRE)
RUE DU MOUCHEROTTE DU 10 AU 9998 (PAIRE)
RUE DU MOUCHEROTTE DU 13 AU 19 (IMPAIRE)
RUE DU MOUCHEROTTE DU 21 AU 25 (IMPAIRE)
AVENUE DE ROMANS DU 17 AU 29 (IMPAIRE)
CHEMIN DU VINAY DU 27 AU 31 (IMPAIRE)
IMPASSE DES GENTIANES
IMPASSE DES MYRTILLES
IMPASSE DES CAPUCINES

Bureau de vote n°6 :
*école Vercors Furon
1 Rue François Gerin*

RUE BÉRENGER
CHEMIN DES CUVES
IMPASSE DES FIGUIERS
CHEMIN DE FONTAINE DU 4 AU 6
RUE FRANÇOIS GERIN
QUAI DU FURON
PLACE JEAN PRÉVOST
RUE DE LA CURE
CHEMIN DE LA MORILLÈRE
RUE DE LA RÉPUBLIQUE
ALLÉE DU CHÂTEAU
LE HAUT DU PLAÇAGE
RUE DU PRÉ DU BOURG
CHEMIN DES CÔTES
PLACE LOUIS REVERDY
RUE DU PLAÇAGE
IMPASSE DU PLÂTRE
AVENUE DE ROMANS DU 31 AU 9999 (IMPAIRE)
AVENUE DE VALENCE DU 1 AU 25 (IMPAIRE)
ROUTE DU VERCORS
CHEMIN DU VINAY DU 46 AU 9998 (PAIRE)

Bureau de vote n°7 :
*salle municipale des Engenières
62 avenue de Valence*

CHEMIN DU 13 JUIN 1944
RUE DU 19 MARS 1962
CHEMIN DU BAC
ALLÉE DES BLEUETS
CHEMIN DU CLAPÉRO
IMPASSE DU CLAPÉRO
CHEMIN DE L'EAU VIVE
EMMAÛS 33 AVENUE DE VALENCE
CHEMIN DES ENGENIÈRES
IMPASSE DES ENGENIÈRES
CHEMIN DES GINGEOLLES
RUE DES GRANDS CHAMPS DU 7 AU 9999 (IMPAIRE)
RUE DES GRANDS CHAMPS DU 8 AU 9998 (PAIRE)
IMPASSE DES GRANDS CHAMPS
RUE DU DOCTEUR RAYMOND GROLL
IMPASSE DE LA PRAIRIE
CHEMIN DE LA ROLLANDIÈRE DU 0 AU 44 (PAIRE)
CHEMIN DE LA ROLLANDIÈRE (IMPAIRE)
LOTISSEMENT LES MOIRONDS
LOTISSEMENT LES PLATANES
ALLÉE DES LYS
CHEMIN DES MOIRONDS
IMPASSE DES OLIVIERS
IMPASSE DES PIERRES BLANCHES
RUE DES PORTES DU VERCORS
PRA PARIS

RUE DE PRA-PARIS
RUE DES PRIMEVÈRES
CHEMIN DES QUATRE LAUZES
AVENUE DE VALENCE DU 30 AU 9998 (PAIRE)
AVENUE DE VALENCE DU 43 AU 9999 (IMPAIRE)
RUE VAUCANSON
IMPASSE FRANCIS FABIEN

Bureau de vote n°8 :
Centre Technique Municipal
4 Rue Pierre de Coubertin

RUE DU 8 MAI 1945
IMPASSE DES ARUMS
ALLÉE HERVÉ BAZIN
ALLÉE DE BEAUPRÉ
RUE DE CHAMECHAUDE
RUE JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION
IMPASSE DU CHARMANT SOM
IMPASSE DU CLOS MÉLANIE
ALLÉE DES COQUELICOTS
IMPASSE DES CREISSES
IMPASSE DES DEUX CÈDRES
RUE CHARLES DE GAULLE
CHEMIN DU DRAC
RUE FRANÇOIS BLUMET
HAMEAU DU NÉRON
RUE JEAN MOULIN DU 2 AU 9998 (PAIRE)
RUE JEAN PRÉVOST
RUE DE L'ARGENTIÈRE DU 13 AU 9999
RUE DE L'OVALIE
CHEMIN DE LA MALADIÈRE
IMPASSE DE LA PINÉA
RUE DE LA ROUVRAIE
PLACE DE LA ROUVRAIE
RUE DE LA SURE
RUE DU LAC
LOTISSEMENT DU NÉRON
LOTISSEMENT DU NÉRON 2
IMPASSE DES MARAÎCHERS
CHEMIN DU NÉRON
RUE ONDINE
ALLÉE DES PÂQUERETTES
RUE PIERRE DE COUBERTIN
IMPASSE DES SABLES
ALLÉE GEORGES SAND
HAMEAU DE LA PETITE SAÔNE
RUE DE SORNIN
RUE STENDHAL
RUE DU TAILLEFER DU 2 AU 9998 (PAIRE)
RUE DU VIVIER
RUE EMILE ZOLA
IMPASSE DES PHACELIES
IMPASSE DES JONQUILLES

